

Femmes électriques, comment voteriez-vous dimanche ? : (suite de la 1re page)

Autor(en): **Leuch, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 458

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

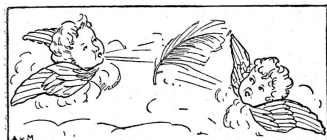
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sitaires, Institutrices primaires, et Institutrices enfantines) ont constitué un Comité spécial d'action qui a pris en main, et la présentation des candidates, et la campagne à mener. Et ce Comité a eu la chance précieuse de trouver deux candidates admirablement qualifiées: Mlle Blanche Richard, d'abord, pour le poste de juge assesseur pédagogique, qui s'est depuis bien longtemps spécialisée dans l'activité pratique et théorique concernant l'enfance délinquante, à Paris d'abord, au Tribunal de l'enfance de la Seine, à Genève ensuite, au Service médico-pédagogique d'observation du Département de l'Instruction publique, et à la Maison d'observation pour enfants difficiles des Charmilles, qu'elle a contribué à fonder, et dont elle préside la Société auxiliaire. Et en second lieu, pour l'un des quatre postes de juge suppléant, M^{me} le Dr. Golay-Oltremare, si connue dans tous les milieux scolaires par son admirable enseignement, et à qui ce contact étroit avec toute une adolescence souvent rétive et difficile a permis de faire de précieuses expériences. Raresment candidates ont été aussi qualifiées: est-ce une raison pour qu'elles soient élues?... Souhaitons-le de toute notre ardeur.

N'étant pas électrices, — et une fois de plus l'absurdité et l'illogisme de cette situation crève les yeux! — nous ne pouvons donc pas voter le 8 septembre pour Mlle Richard et M^{me} Golay-Oltremare. Mais nous pouvons, et il faut même dire, nous devons, faire toute la propagande possible en leur faveur, et c'est pourquoi nous adressons ici à un appel chaleureux à toutes celles de nos lectrices qui habitent Genève pour leur demander de nous aider dans cette tâche. Qu'elles en parlent autour d'elles, qu'elles renseignent les électeurs qui les entourent, mari, fils, père, frère, collègue; qu'elles leur disent comment, pour juger de l'âme souvent meurtrie d'un enfant difficile, pour remettre dans le droit chemin une fillette pervertie, un cœur de femme, une mentalité de femme, une expérience de femme est indispensable et peut opérer des miracles. Qu'elles leur disent que, partout où l'on a appelé des femmes à remplir ces fonctions délicates, l'expérience a été concluante, et que ce sont des trésors infinis de bonté, de compréhension, de jugement droit, de sens moral profond, qu'une femme juge de l'enfance délinquante peut, sans que se lasse jamais sa patience, apporter à une œuvre magnifique entre toutes de ré-éducation et de redressement.

E. Gd.



DE-CI, DE-LÀ

Succès féminins.

— Le tribunal de commerce de Nice compte maintenant une femme membre, M^{me} Sylvia Olivier, négociante en charbons, qui a été élue à une belle majorité.

— Le prix féminin *Minerva* est allé cette année à M^{me} Ste Soline pour son livre *La Journée*. Livre sombre et dur, histoire d'un crime, mais où l'on trouve, assure-t-on, de savoureux croquis. M^{me} Ste Soline est agrégée de physique et de chimie, et professe dans un lycée parisien. — Pour la première fois en Suisse, une femme M^{me} Benz, a obtenu le brevet d'aviateur à voile, lors d'une épreuve de vol à voile organisée par l'Aéro-Club de Berne.

Femmes électrices, Comment voteriez-vous dimanche?

(Suite de la 1^{re} page.)

Il est parfaitement exact que les conditions de vie se sont totalement transformées depuis 1874, et que certaines dispositions concernant le referendum, le droit d'initiative, l'élection du Conseil national exigeraient une base numérique différente. Il faut reconnaître aussi que de nombreuses révisions partielles ont introduit dans la Constitution un mélange regrettable d'articles touchant à de grands principes avec des prescriptions de détail insignifiantes, bonnes pour des lois d'exécution ou des règlements d'application. Il est également vrai que les difficultés économiques amènent constamment notre pouvoir exécutif à violer la Constitution, et qu'il ne saurait plus aujourd'hui être question de liberté de commerce ni de consultation régulière du Souverain dans ce domaine-là. Tous ces arguments plaident nettement en faveur de la révision.

Mais, dans les circonstances actuelles, nous pouvons nous demander si une nouvelle Constitution, née dans une période aussi anormale que la nôtre, ne porterait pas la marque d'une mesure de crise, plutôt que celle de l'élan d'un peuple libre et confiant en lui-même?

Le mouvement politique de jeunesse qui se rapproche le plus de l'ancien idéal helvétique est certainement celui des jeunes radicaux (*Jung-Liberale Bewegung der Schweiz*), qui, seul, a recollé des signatures en faveur de la révision sur la base d'un programme détaillé. Ce programme tend avant tout à organiser la politique économique de la Confédération sur un plan précis, en créant un « Conseil économique » d'hommes compétents en la matière. De plus, selon ce programme, le rôle prépondérant des collectivités politiques devrait s'effacer devant la valeur individuelle du citoyen. Ce mouvement est donc basé entièrement sur les principes de responsabilité et de liberté individuelle, — il ouvre même une petite porte à l'accès des femmes aux droits politiques...

Tout autres sont les projets de renouvellement des frontistes, qui espèrent arriver à faire croire en leurs idées politiques en les criant bruyamment. Leur esprit intolérant, leur attitude grossière à tous les points de vue, n'inspirent aucune confiance quant aux réformes dont ils pourraient nous gratifier. Et de même que leurs membres masculins, leurs adeptes féminins se plaisent à répéter la phraseologie trop connue d'au delà du Rhin sur le féminisme « entraîné par les courants marxistes, qui devrait renoncer à une

la paix des campagnes fribourgeoises, pour porter aux braves indigènes la bonne parole de notre évangile, qui n'eurent leur charme particulier! Il me souvient d'un tableau comique, ayant pour fond le clair-obscur d'une salle de conférences, et, pour premier plan, les abords de cette salle où opérait le zèle recruteur de certaines vétéraines connues! Si bien des chaises eurent leur occupant, ce soir-là, grâces soient rendues à ces dames si engageantes, dont la persuasion sut faire force aux passants!

Quant aux exercices pratiques, réservés aux apprenties oratrices, présidentes et secrétaires de sections, ils marquèrent un entrain réjouissant. Nous y avons été si ingénument et si ardemment de notre petit coup d'éloquence, que cela a dû être bien touchant!

Et comme, en écrivant cette chronique, je suis dominée par une idée, j'y reviens! Mesdemoiselles les Suissesses françaises, vous avez eu grand tort de ne vous être pas inscrites au cours de Bulle. Tort, parce que vous m'avez causé la déception de me trouver en minorité de langue, et tort, parce que, ce cours ayant été organisé en Suisse romande spécialement pour vous épargner les inconvénients d'un trop long voyage, en n'y participant pas, vous avez manqué de gratitude envers celles qui avaient cherché à vous faciliter les choses. Aussi veuillez maintenant prendre un crayon et noter dans votre calepin, à la page des « bonnes choses »: *Cours de vacances sufragiste 1936*: plaisirs en tous genres, pour l'esprit, pour le cœur, gastronomie, bonne humeur, entraide, optimisme, et autres spécialités recherchées et devenues si rares en temps de crise! Vous ouvrirez votre calepin, au bon moment, l'an-



LE BUREAU TEMPORAIRE DE GENÈVE DE L'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

est ouvert dès le 2 septembre tous les jours (dimanche excepté) de 14 heures à 18 heures dans les locaux du

Comité International féminin pour le Désarmement

6, rue Adhémar-Fabri Tél. 24.367 (Place des Alpes, entre les hôtels Beau-Rivage et Richmond)

Renseignements. — Adresses. — Cartes d'entrée pour l'Assemblée de la S. d. N. — Journaux féministes. — Thé. — Réunions familiales. — Organisation de causeries, de conférences, sur des questions internationales d'intérêt féminin.

égalité de forme, pour chercher à lutter pour le bien de la collectivité...» En Suisse romande, notons-le, un besoin de fédéralisme exagéré réclame le rétablissement de la souveraineté des cantons, et le retour à l'Etat fédératif d'avant 1848. Et se croyant les précurseurs d'une ère bénie et nouvelle, les adeptes de tous ces courants d'idées ne font que servir la réaction mondiale.

Nous croyons donc préférable de remettre à une autre génération, dont l'esprit sera mieux en harmonie avec les circonstances qui l'entourent, le soin de renouveler complètement la Constitution, et, quant à nous, de chercher bien plutôt à corriger par des révisions partielles ce qui ne répond plus aux besoins du moment. Ne risquons pas de perdre par une législation issue d'une période troublée et fiévreuse le meilleur de notre Constitution, c'est-à-dire les grands principes d'égalité, de responsabilité personnelle, de liberté et d'humanité, qui sont sérieusement menacés aujourd'hui. Ces joyaux spirituels nous sont particulièrement chers à nous, femmes, qui voudrions opposer dans le monde le régime du droit et de la tolérance à celui de la violence. C'est pourquoi, et plus que jamais, nous voudrions pouvoir aider et soutenir les hommes qui pensent comme nous; et quelle que soit l'issue de la votation du 8 septembre, nous femmes suisses, nous maintiendrons fermes ces principes constitutionnels, seuls garants de l'union, de l'indépendance, et de la force de notre pays.

A. LEUCH.

Le Salon des Arts ménagers au prochain Comptoir Suisse (7-22 sept.)

A la demande du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, qui a mis à son programme pour 1935-36 la rationalisation du travail ménager, le Comptoir a organisé cette année un grand « Salon des Arts ménagers », vaste hall où les maîtresses de maison d'aujourd'hui et de demain trouveront tout ce qui concerne le ménage: pièces meublées, cuisines urbaines et rurales, au gaz et à l'électricité, chambres à lessive. Les exposants s'efforceront de présenter des articles rationnels, pratiques, de bon goût, de bonne qualité et bon marché. A côté des stands, il y aura une petite exposition du logement: amé-

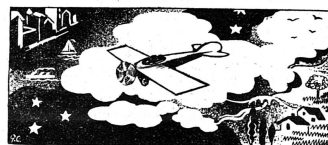
nagement rationnel et modernisation de pièces d'habitation, de chambres de « bonne », de cuisines, de caves, installées par le Comptoir avec la collaboration du Cartel.

Le tout sera rehaussé par des démonstrations d'alimentation, d'hygiène dentaire, de puériculture, de cuisine, de repassage, de coupe, de jeux éducatifs, organisées par le Cartel avec le concours de classes ménagères, de la Pouponnière et du Home Chez Nous.

Le « clou » sera la *Journée de la Fiancée*, fixée au samedi 14 septembre, à l'occasion duquel chaque stand se présentera avec une parure de fête, et s'animera afin de guider au mieux les futures épouses dans leur mise en ménage.

Deux publications verront le jour à cette occasion, destinées tout particulièrement au public féminin, sous le titre commun: *La Maison heureuse*. La première, due à M^{me} Bieler-Butticaz, sera intitulée: *Trousseau, aménagement, mariage*. La seconde est de M^{me} Marianne-A. Muret: *On se débrouille, on entretient, on répare*.

Le public féminin profitera sans doute largement — vu les facilités de voyage accordées (billet simple valable pour le retour) — de cette occasion de se rendre compte des progrès accomplis par l'industrie et l'artisanat dans le domaine du ménage et du logement.



Correspondance

A propos de la vie d'une petite Chinoise

Mademoiselle la Rédactrice,

L'histoire de la petite Pao-eul parue dans la *Solidarité*, et reproduite par le *Mouvement Féministe* du 13 juillet, me suggère les réflexions suivantes:

Je voudrais tout d'abord mettre en garde les lecteurs d'interviews de ce genre contre le danger qu'il y a à considérer les choses orientales d'un point de vue occidental. A mon retour d'Extrême-Orient, j'ai constaté que, chez nous, un grand nombre de personnes sont convaincues que coucher sur des nattes ou manger du riz et du

contre cet atavisme et cette ambiance pleins de dangers. Elle croit bien n'avoir pas de droits à un bonheur normal avec de pareils antécédents; déjà, elle désespère. Mais le courage, l'espoir, la foi renaissent; ils ne seront pas déçus.

Ce récit émouvant, qui aborde un problème éminemment douloureux, peut être lu avec profit non seulement par de jeunes ouvrières, — c'est la classe ouvrière qui y est dépeinte surtout, — mais par n'importe quelle jeune fille.

M.-L. P.

MARIANNE GAGNEBIN: *Olga*, roman. « Bonnes Lectures de la Suisse romande ». Ed. A. Delapraz, Neuchâtel.

La Russie tsariste et la vie large et brillante de l'aristocratie dans les vastes domaines d'alors. Un jeune précepteur suisse s'prend d'une femme très séduisante, qui attire l'étranger intelligent et distingué. Mais elle est mariée, mais il sent que — fût-elle libre (elle veut divorcer) — jamais elle ne le comprendrait, et qu'elle ne se rend aucun compte de ce que serait sa vie. Il lutte, il est prêt de céder, mais il a encore la force de fuir à temps.

Étude psychologique, la peinture du milieu, les charmantes illustrations de M^{me} Marie-Claire Bodinier, autant de raisons pour lire ce court roman de M^{me} Gagnebin, et pour y trouver du plaisir.

M.-L. P.

ELISABETH HUGENIN: *Les tribunaux pour enfants*, 1 vol. de la « Collection d'actualités pédagogiques de l'Institut de J.-J. Rousseau ». Delachaux et Niestlé, éditeurs, Neuchâtel et Paris. Prix: 4 francs suisses.

Si c'est avec sympathie pour l'esprit qui l'a-



Publications reçues

JEANNE MORET: *L'opprobre*, roman. Edit. « Mariage et Famille », 80, rue de Gergovie, Paris, XIV.

Une jeune fille, née et élevée dans un milieu complètement taré, lutte de toutes ses forces